

Combrit, le 17 août 2023

**A l'attention de Mesdames et Messieurs
Les membres du Conseil Municipal**

Objet : Conseil municipal du 29 août 2023
N/réfs. : CL/PLG/070823
P.J. : Ordre du jour du conseil municipal du 29 août 2023
Rapport préparatoire et pièces annexes
PV du conseil municipal du 31 mai 2023

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir prendre part à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à l'espace sportif de Croas Ver :

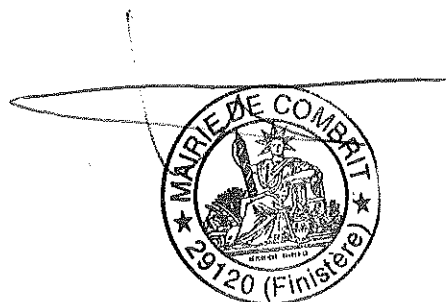
Le mardi 29 août 2023 à 20h00

Pour me permettre de présenter une réponse motivée, je vous invite, préalablement à la réunion, à formuler par écrit toute question que vous souhaiteriez aborder lors du Conseil Municipal (obligation de l'article L.2121-19 du CGCT).

En cas d'absence, merci de donner pouvoir à l'un des membres du Conseil.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma meilleure considération.

Christian LOUSSOUARN
Maire de Combrit – Sainte Marine



CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 29 AOÛT 2023 A 20H00
Espace sportif de Croas Ver

ORDRE DU JOUR

CCPBS

- Présentation du rapport annuel déchets 2022
- Validation du rapport définitif de la CLECT (petite enfance, facturation ADS)
- GEMAPI : Fonds de concours « études et travaux 2021 et 2022 »

FINANCES

- Financement de l'initiation à la langue bretonne dans les écoles
- Solidarité Ukraine - Validation de la Clé de répartition
- Reconduction convention commune /école Notre Dame de la Clarté pour le service restauration

URBANISME

- Convention avec la CCPBS sur la poursuite des modifications du PLU
- Acquisition partie de parcelle BP50

MARCHES PUBLICS/TRAVAUX

- Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation et l'extension de l'ancien bâtiment de l'école Saint-Joseph, en vue de la création d'une médiathèque et d'une salle citoyenne
- Convention d'occupation temporaire de la couverture de l'espace jeunes aux fins d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque, avec la SAS centrales villageoises de l'Ouest Cornouaille
- Convention pour l'implantation et l'exploitation d'un réseau hertzien Lora
- Convention de rénovation de projecteurs de stade
- Modification de l'éclairage public pour création d'un giratoire à Kerbenoën

MARITIME

- Vérification, fourniture et pose de matériaux pour l'entretien des installations portuaires, maritimes et sous-marines

CULTURE

- Acceptation d'un don au profit de l'Abri du Marin
- Sollicitation de protection du bureau de Jacques de Thezac au titre des Monuments Historiques

Combrit, le 17 août 2023
Affichage le 17 août 2023

Christian LOUSSOUARN
Maire de Combrit – Sainte Marine

